



Signataire : Louise Trottet

Date de dépôt : 4 juin 2026

Question écrite urgente

Venue de Patrick Bruel à l’Arena : quelle est la position du canton ?

L’actualité récente s’est faite témoin du scandale d’ampleur autour des agissements probables du chanteur Patrick Bruel¹. Alors que ses concerts à venir sont annulés les uns après les autres, subsiste cependant pour l’instant celui planifié à l’Arena de Genève en novembre 2026.

A cet égard, alors que le canton siègerait dans la fondation qui possède le bâtiment², et en regard de l’engagement de Genève en faveur des victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS), que ce soit à travers la LED-Genre, la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul ou encore la campagne 25 novembre dont le canton assure le pilotage avec la Ville³, et alors que refuser d’accueillir un chanteur accusé de VSS serait une manière de refuser la banalisation des violences et de prendre une position forte contre les VSS, ma question est la suivante :

Quelle est la position du Conseil d’Etat sur la tenue, respectivement le report ou l’annulation, du concert en question ?

¹ <https://www.rts.ch/info/monde/2026/article/patrick-bruel-annule-ses-concerts-d-ete-apres-des-plaintes-pour-viol-29257885.html>

² https://www.letemps.ch/culture/chronologie-dun-gachis?srsItd=AfmBOooJGGjgs3qfUn3c6qwJU4E2nz-W_lh4UhUJknVkU0kAhkQM-9g-

³ <https://evenements.geneve.ch/25novembre-geneve/>